



Fonds national des réparations des victimes de violences  
sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes  
contre la paix et la sécurité de l'humanité

Le Directeur Général

Réf. : FONAREV/DGAI/KHM/1870/ICAB/06 PMP/9.06/1.1.1/2025

Kinshasa, le 03 NOV 2025

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS**

**RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS CHARGEES DE LA REALISATION DES ETUDES, DU  
CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HOPITAUX GENERAUX  
DANS LA PROVINCE DU HAUT KATANGA**

**AMI N°32-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/10-2025**

<b>Source de financement</b>	: Sur fonds propres
<b>Date de publication</b>	: 05 novembre 2025
<b>Date de remise offres</b>	: 05 décembre 2025
<b>Durée des études</b>	: 45 jours calendaires
<b>Lieu d'exécution de la mission</b>	: Territoire de Mitwaba

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêts fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux Conflits et des Victimes des Crimes contre la Paix et la Sécurité de l'Humanité, FONAREV en sigle, approuvé par la DGCM en date du 29 août 2025 et paru sur les sites web à accès libre [www.armp-rdc.cd](http://www.armp-rdc.cd) et [www.fonarev.cd](http://www.fonarev.cd).
2. Le FONAREV a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo des fonds à coupler avec les ressources légalement lui allouées, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de recrutement d'une firme de consultants chargée de la réalisation des études, du contrôle et de la surveillance de travaux de construction de deux hôpitaux généraux dans le territoire de Mitwaba, province du Haut Katanga.
3. Le FONAREV entend exercer sa mission d'aide en faveur de la réparation des victimes des violences sexuelles liés aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité par la mise en œuvre des réparations collectives en faveur des communautés affectées dans la province du Haut Katanga. Pour ce faire, et après les consultations auprès des victimes, la réalisation de travaux de construction des hôpitaux généraux dans la province du Haut Katanga a été retenue parmi les attentes de la communauté.

4. C'est dans ce contexte que des termes de références ont été élaborés, afin de recruter un consultant bureau d'études chargé de la réalisation de travaux de construction des hôpitaux généraux dans la province du Haut Katanga.

## 5. Objectif de l'intervention du consultant

Le Consultant, bureau d'études, aura pour objectif, dans une première phase, la réalisation de l'ensemble des études visant à garantir la stabilité des bâtiments qui seront érigés suivant les normes de construction en vigueur dans le cadre de la réalisation de travaux de construction de deux hôpitaux généraux dans la province du Haut Katanga.

Les prestations sont divisées en deux (02) phases :

- Phase 1 : Etudes techniques ; et
- Phase 2 (conditionnelle) : Contrôle, surveillance.

La continuation de la mission du Consultant pour la 2<sup>ème</sup> phase est conditionnée par l'approbation des études de la 1<sup>ère</sup> phase.

A ce titre, le bureau d'études aura à sa charge le contrôle et la surveillance des travaux.

## 6. Profil du Candidat

Le Consultant doit :

- avoir une expérience d'au-moins 10 ans dans le domaine des études des travaux de constructions civiles et d'approvisionnement en eau potable, et avoir réalisé au moins 5 missions dans le cadre des marchés similaires des études et contrôle des travaux ;
- être installé en RDC et régulièrement agréé de catégorie A, B ou C (bureaux d'études en génie civil) par le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

## 7. Conditions à remplir et constitution du dossier : La candidature doit comprendre les documents suivants :

- Les statuts, RCCM, le numéro d'identification nationale harmonisé et le numéro d'impôts ;
- Une fiche signalétique de présentation de la firme précisant les qualifications de la firme dans le domaine de la présente mission ;
- Une copie de l'agrément de catégorie A, B ou C (bureaux d'études en génie civil) du ministère des Infrastructures et des travaux Publics en cours de validité au moment de la soumission ;
- Une copie de l'attestation valant Quitus fiscal en cours de validité à la date de la soumission ;
- Les preuves de l'expérience de la firme dans le domaine précité (références des clients, missions similaires réalisées avec succès et attestées par de certificats de bonne fin, lettres de recommandation, etc.).

8. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût en accord avec les procédures définies dans la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics et ses mesures d'application. Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêts en vue de la constitution d'une liste restreinte. **A ce stade de la procédure, seules les qualifications et les expériences des candidats seront évaluées. La note technique d'acceptabilité est fixée à 70%.**

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires tous les jours ouvrables à l'adresse suivante de 10 heures 00 à 15 heures 00 (heure de Kinshasa) :

**FONAREV**

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa

Tél : (+243) 89 247 48 44

Email : [cgpmp@fonarev.cd](mailto:cgpmp@fonarev.cd)

10. Les manifestations d'Intérêt devront être soumises en **Français** au plus tard le **05 décembre 2025 à 14 heures 00 (heure de Kinshasa)**, sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention : « AMI N°32-PI/DG FONAREV/CGPMP/PF/10-2025 – recrutement d'une firme de consultants chargée de la réalisation des études, du contrôle et de la surveillance de travaux de construction des hôpitaux généraux dans la province du Haut Katanga » à l'adresse suivante :

**FONAREV**

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa

11. L'ouverture publique des dossiers de manifestations d'intérêt déposés aura lieu **le 05 décembre 2025 à 14 heures 30 (heure de Kinshasa)** à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

**FONAREV**

Immeuble la Référence, 4<sup>ème</sup> étage, salle de réunion du FONAREV, 3498 avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe, Kinshasa

Tél : (+243) 89 247 48 44

Email : [cgpmp@fonarev.cd](mailto:cgpmp@fonarev.cd)

**FATA MAKUNGA Patrick**

Directeur Général

